

communiqué de presse et invitation aux médias 21/12/2016

Jeudi 22 décembre 2016 à 11h au SIT 16, rue des Chaudronniers

Multisol Chapes SA et son administrateur, Aziz Kosmann, ne respectent pas leurs engagements envers leurs ouvriers et jouent un poker menteur avec le SIT ! Les ex-grévistes sont prêts à reprendre leur mouvement de lutte !

L'administrateur de Multisol Chapes SA, Monsieur Aziz Kosmann, s'est engagé par écrit vendredi 16 décembre à verser une avance de salaire à ses ouvriers en lutte de CHF 21'000 nets pour le 19 décembre 2016, en produisant aux représentants du SIT une copie d'un ordre de virement provenant de son compte du Credit Suisse. Il s'est par ailleurs engagé à verser le solde des salaires du mois de décembre, y compris le 13e salaire et le solde des salaires-vacances à son personnel d'ici aujourd'hui midi.

Hier, mardi 20 décembre, face à l'absence de tout versement de l'avance de salaires attendue, le SIT est intervenue fermement à l'encontre de Monsieur Kosmann. Après moult palabres et excuses bidons justifiant le non-versement de cette avance d'un montant pourtant insignifiant pour une entreprise de cette envergure, ce dernier a finalement donné rendez-vous aux représentants du SIT dans une cage d'escalier des Pâquis se trouvant à côté de son cabaret, le Must, pour leur remettre en cash la somme exigée.

A cette occasion, Monsieur Aziz Kosmann est revenu sur ses engagements pris concernant le paiement du solde des salaires-vacances, affirmant avec un aplomb sidérant que c'était au GGE d'assumer ce paiement. Contacté sur cette question qui, soit dit en passant ne faisait pas l'ombre d'un pli pour le SIT, son directeur, Monsieur Peter Rupf, a confirmé hier dans la journée par mail au soussigné que l'entreprise, Multisol Chapes SA, devait s'acquitter bien évidemment des salaires-vacances pour la période du 1er juillet au 31 décembre 2016, dans la mesure où elle avait été radiée de son association patronale le 30 juin 2016.

Compte tenu de la situation, le SIT n'a par conséquent pas été surpris de constater à 12h00 aujourd'hui que la deuxième partie de l'accord ayant permis aux ex-grévistes de reprendre leur activité vendredi dernier à 13h00 n'avait pas été respectée.

Au moment où nous écrivons ces lignes, Multisol Chapes SA n'a versé en tout et pour tout que la somme nette de CHF 48'662.65 en faveur de ses ouvriers en lieu et place des CHF 97'054.10 dus selon les fiches de salaire remises vendredi 16 décembre en annexe de son engagement écrit.

Le SIT n'a également pas été surpris d'apprendre que cette somme n'a été versée qu'en faveur des travailleurs au bénéfice d'un statut légal et d'un contrat de travail fixe, et qu'elle ne comprenait pas le versement du solde des salaires-vacances. Ce versement partiel participe d'un objectif évident de l'administrateur : diviser les salariés !

Le fait que Monsieur Aziz Kosmann se soit versé aujourd'hui un confortable salaire de CHF 15'493.90, alors que ses ouvriers sans statut légal n'ont pas reçu un centime, est d'autre part révoltant.

A ses pratiques frauduleuses, voire mafieuses, Monsieur Aziz Kosmann rajoute désormais un extraordinaire cynisme !

Aussi, l'ensemble du personnel se réunira ce soir au SIT à 19h00 en Assemblée générale pour décider des mesures de lutte à prendre demain matin pour récupérer les quelques CHF 50'000 nets que leur employeur leur doit encore.

Avant de se prononcer, il prendra connaissance des évolutions qui pourront encore intervenir ces prochaines heures et de la situation de Multisol Chapes SA vis à vis de ses clients, lesquels, à l'exception d'EDIFEA, n'ont pour l'instant pas pris la peine de répondre au courrier que le SIT leur a adressé vendredi dernier; courrier qui exposait clairement la situation financière de l'entreprise et demandait à ce que tout règlement de facture soit suspendu à titre de garanties sur les salaires des ouvriers.

Ce silence assourdissant, provenant de grandes entreprises de la place telle qu'Implenia ou d'entité publique telle que la Ville de Genève, démontre que dans ce canton, la bonne marche des affaires prime sur la justice sociale.

Le SIT vous invite à participer à une conférence de presse jeudi 22 décembre à 11h00 dans ses locaux sis 16, rue des Chaudronniers, en présence des travailleurs, afin de vous exposer les mesures de lutte qu'ils auront été amenés à prendre lors de leur AG de ce soir et dénoncer encore une fois l'inertie des autorités judiciaires dans cette affaire scandaleuse.

Pour tout renseignement complémentaire :

Thierry Horner

secrétaire syndical SIT

thorner@sit-syndicat.ch

t +41 (0) 22 818 03 00

t +41 (0) 78 751 24 40